

Breveter avant de commercialiser

Référence : Proulx, D. « Une leçon qui ne s'oublie pas ». *Le Journal de Québec*, 9 avril 2012.

Mots clés : protection; brevet; concurrence.

Contexte :

Une entreprise spécialisée dans le développement de logiciels a appris très vite à ses dépens les dangers de mettre en marché un produit sans l'avoir préalablement breveté.

Problème identifié :

L'entreprise était à peine lancée qu'elle avait déjà réussi à innover mondialement en développant une nouvelle interface pour un système d'exploitation. Cependant, l'innovation fut rapidement copiée par un géant de cette industrie.

Causes du problème :

Puisque l'entreprise n'avait pas breveté son interface, elle n'avait aucun recours légal. Pour une entreprise en plein développement, il peut s'avérer très coûteux de procéder à l'achat d'un brevet, mais c'est une étape fondamentale si elle veut commercialiser son produit.

Objectifs à atteindre :

Dans le but qu'aucune autre compagnie ne puisse utiliser sa propriété intellectuelle sans son consentement, l'entreprise de développement de logiciels a décidé d'adopter une stratégie de protection pour ses innovations.

Solution envisagée :

L'entreprise était déterminée à agir dès le début du développement d'un nouveau produit; elle ne commercialiserait aucun produit et ne dévoilerait aucune innovation sans les avoir préalablement protégés.

Mise en œuvre de la solution :

Pour réussir à bien protéger sa propriété intellectuelle, la compagnie a fait appel à une firme d'avocats. Elle a aussi créé un poste en interne pour qu'une personne puisse s'occuper quotidiennement du dossier de la protection de sa propriété intellectuelle.

Résultats atteints :

La compagnie compte maintenant 20 brevets à son actif. Par ailleurs, la mise en place de la stratégie de protection de sa propriété intellectuelle lui a permis d'augmenter sa crédibilité financière auprès de ses investisseurs et de ses concurrents. Elle a aussi réussi à atteindre une certaine notoriété dans l'industrie en développant une tablette numérique qui fait concurrence aux acteurs imposants du secteur.